



HÉRAULT

Ligue contre le cancer

Comité de l'Hérault

Ligue infos - décembre 2021



- Ethique et cancer
- Recherche clinique, essai clinique ... Décryptage
- Espaces favorables à la santé



Aide aux personnes malades et proches

Ethique et Cancer

Au sens philosophique, l'éthique est une discipline faisant réfléchir sur les conditions, les valeurs, finalités ou conceptions morales qui dictent ses actes à quelqu'un. Le domaine spécifique de l'éthique est celui qui, du fait de sa nouveauté, **ne fait l'objet ni de lois, ni de la jurisprudence, ni de la déontologie.**

Il s'agit le plus souvent d'une question en tension, c'est-à-dire à laquelle plusieurs réponses peuvent-être apportées, répondant les unes et les autres à des logiques morales contradictoires. **Dans le domaine biologique et médical, cela revient en général à évaluer la compatibilité entre un nouveau pouvoir sur l'homme et le respect de ses droits et de sa dignité.**

Le domaine de l'éthique est celui qui ne fait l'objet ni de lois, ni de jurisprudence, ni de déontologie.

Le Comité Ethique et cancer

Pendant plusieurs années, l'approche éthique du cancer s'est limitée aux réflexions menées par le groupe éthique de la Ligue contre le cancer initié par la cancérologue Françoise May-Levin et le généticien Axel Kahn. Dans une volonté d'élargir ces réflexions d'abord aux personnes concernées mais aussi au grand public, un colloque réunissant près de 700 participants à la cité des sciences et de l'industrie de La Villette le 14 février 2008 a permis d'ouvrir un large débat entre, d'une part des professionnels de la santé et des sciences sociales, d'autre part les patients et leur entourage. Cette date a été un moment important et inédit de la lutte contre le cancer dans toutes ses dimensions.

Installé le 19 septembre 2008 par la Ministre chargée de la Santé, le Comité éthique et cancer est un dispositif consultatif de réflexions qui émet de façon collégiale des avis publics sur les questions dont il est saisi ou se saisit lui-même. Il est présidé aujourd'hui par le Pr Claudine Bergoignan Esper.

Comment saisir le Comité éthique et cancer ?

- . par internet : www.ethique-cancer.fr
- . par courriel : ethique@ligue-cancer.net
- . par voie postale : Ligue contre le cancer, Questions éthiques, 14 rue Corvisart 75013 Paris



Fonctionnement et limites

Le Comité éthique et cancer peut être saisi à tout moment par toute personne physique ou morale sur toute question d'ordre éthique en relation avec la pathologie cancéreuse. Il peut également s'autosaisir. Depuis 2008, il répond à toute saisine mais ne peut se substituer aux personnes qui portent la responsabilité de la décision. En effet, le rôle du Comité éthique et cancer se limite à analyser, approfondir, clarifier les éléments de la décision médicale en faisant appel à une réflexion collégiale transdisciplinaire. Il s'efforce de répondre aux interrogations des personnes malades et de leurs familles, des personnels engagés dans le soin ou dans les activités de santé publique. Il s'agit d'un dispositif consultatif d'aide à une décision médicale difficile qui se situe dans un conflit de valeurs, dans une situation d'incertitude.

Il s'agit d'un dispositif consultatif d'aide à une décision médicale difficile

Le Comité éthique et cancer est une structure indépendante dans les réflexions qu'il mène et les avis qu'il rend.

Cas concrets

- . Comment assister une famille sans trahir le secret professionnel ?
- . Directives anticipées : quand doit-on informer un patient ?
- . Cancer incurable : que dire à la famille ?
- . Risques génétiques : quelles informations donner à la parentèle ?
- . Comment concilier la demande d'espoir des patients en situation métastatique avec l'absence de résultats des traitements ?

Certaines situations peuvent porter des questionnements éthiques et même les plus insolubles en apparence, ne peuvent rester sans orientation, sans recommandation, par égard pour le malade, pour son entourage et pour le soignant. C'est en s'interrogeant sur ces cas de conscience que nous continuerons à faire progresser la lutte contre le cancer !

REOUVERTURE

Escales Bien-être - Soins de support

Les Escales Bien-Etre vous accueillent à nouveau pour vous apporter écoute et réconfort, générosité et partage dans une ambiance conviviale.

- . Activité Physique Adaptée
- . Soutien psychologique
- . Soutien social
- . Conseils en nutrition
- . Soins socio-esthétiques
- . Réflexologie plantaire
- . Sophrologie

...



BEDARIEUX
04 67 23 69 60

GIGNAC
04 99 61 13 74

BEZIERS
04 67 21 12 55

MONTPELLIER
04 67 58 35 60



Recherche clinique, essai clinique ou thérapeutique ? Décryptage

La recherche clinique est nécessaire pour mettre à la disposition des patients de nouveaux traitements plus innovants et plus efficaces tout en faisant progresser les connaissances scientifiques sur les pathologies. Il peut s'agir de nouveaux médicaments, de techniques innovantes (par exemple un nouveau type d'intervention chirurgicale ou un nouvel examen biologique) ou encore d'une nouvelle stratégie thérapeutique (par exemple une combinaison de médicaments déjà utilisés seuls) ou une nouvelle façon d'administrer le traitement qui serait plus confortable ou mieux toléré. Avant d'être proposées à des patients dans la pratique médicale de routine, ces interventions doivent avoir fait la preuve d'une efficacité clinique, mais aussi d'une tolérance acceptable pour le patient : c'est pour s'assurer de cela que l'on mène des essais cliniques.

Avant tout essai chez l'homme, il est toutefois nécessaire de procéder pendant plusieurs mois, voire des années, à une longue phase expérimentale conduite en laboratoire pour étudier les propriétés du médicament sur des cellules en culture et sur l'animal. On parle alors de **recherche préclinique**.



Dans un second temps, ces méthodes ou traitements vont être évalués chez l'homme dans des conditions rigoureuses de sécurité, de qualité et d'éthique : c'est la **recherche clinique**. Les essais cliniques ont pour objectif d'évaluer d'une manière scientifiquement rigoureuse de nouveaux types de traitement ou de nouvelles stratégies thérapeutiques par rapport à leur sécurité, leur efficacité et leur utilité comparativement aux traitements actuellement disponibles. A l'origine de chaque essai clinique, il y a une question, une hypothèse scientifique de recherche. Tous les médicaments actuellement sur le marché ont été préalablement testés et validés dans le cadre d'essais cliniques. Cette phase d'expérimentation clinique peut être très longue, en moyenne de 2 à 5 ans. Plusieurs types d'essais (phase I, II, III) se succéderont ainsi jusqu'à ce que l'on puisse estimer que le traitement à l'essai peut être mis à disposition des patients, et, s'il s'agit de médicament, obtenir l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM).

Les essais de phase I correspondent le plus souvent à la première administration d'un médicament à l'homme ou à l'évaluation d'une nouvelle combinaison de médicaments. Ils incluent en général un petit nombre de malades (10 à 40). Ces essais visent principalement à étudier la tolérance au médicament et à définir la dose et la fréquence d'administration qui seront recommandées pour les études suivantes. Ainsi la dose maximale tolérée, le profil de toxicité et l'activité pharmacologique du médicament seul ou de la combinaison, sont déterminés à l'issue de l'essai.



Généralement, l'essai se déroule en deux temps : tout d'abord, une phase d'escalade de dose avec la participation d'un nombre limité de malades par palier de dose (classiquement de 3 à 6 malades), ensuite une phase d'extension au cours de laquelle plusieurs dizaines, voire une centaine de malades sont inclus pour confirmer une activité anti tumorale et la tolérance préliminaires.

Les essais de phase II ont pour objectif de confirmer l'activité clinique préliminaire et/ou pharmacologique du médicament ou de la combinaison à la dose recommandée à l'issue de la phase I. Un nombre limité de malades est inclus dans ces essais (40 à 80 en moyenne). Certains essais de phase II comparent deux traitements. La durée d'une phase II est généralement de deux à trois ans, dépendant de la pathologie sélectionnée et du nombre de malades.

Les essais de phase III sont destinés à comparer le nouveau médicament à un traitement standard afin de déterminer son efficacité. Les essais de phase III incluent plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de malades, et durent d'ordinaire au moins quatre à cinq ans, selon la pathologie et l'effet attendu. En fonction des résultats des essais de phase III, le promoteur pourra faire une demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) qui permettra plus tard la commercialisation du nouveau produit.



Article rédigé par le Dr Diego TOSI
Responsable de l'Unité d'Essais de Phase Précoce/ICM Val d'Aurelle

LE COMITE DE PATIENTS EN RECHERCHE CLINIQUE EN CANCEROLOGIE

Intégrée dans les plans Cancer successifs depuis 2009, l'action du Comité de patients de la Ligue nationale contre le cancer réunit des personnes malades, des anciens malades ou des proches de malades qui ont un intérêt partagé pour la recherche médicale.

Le Comité est consulté sur les protocoles d'essais cliniques en cancérologie. L'objectif de cette consultation est de relire et d'améliorer les notes d'information destinées aux patients qui sont sollicités pour participer aux essais. Cela leur permet de prendre une décision quant à leur participation (ou pas) en toute connaissance de cause, selon les principes du consentement libre et éclairé. Les membres du Comité sont ainsi amenés à relire des notes d'information, puis à adresser leurs commentaires ou propositions d'amélioration aux promoteurs. Cette activité de consultation est en plein développement, de plus en plus d'essais étant soumis pour avis au Comité, à la fois par des promoteurs académiques et industriels.

L'autre mission du Comité est de représenter les personnes malades auprès de l'ensemble des autres acteurs de la recherche médicale : les autorités de santé (ministères, agence du médicament, etc.), les institutions en charge de la recherche et/ou réalisant celle-ci (Institut national du cancer, groupes coopérateurs, promoteurs académiques), les professionnels de santé impliqués, les laboratoires pharmaceutiques. L'objectif est de faire entendre la voix des malades pour que soient pris en compte leurs besoins et leurs attentes à tous les stades d'élaboration et de réalisation des essais.

<https://www.ethique-cancer.fr/>

Prévention et Dépistages

Espaces favorables à la santé

À l'occasion de la journée mondiale contre le cancer, du jeudi 4 février 2021, le président de la République a dévoilé la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030, son objectif étant de réduire le poids des cancers dans le quotidien des Français. Afin de renforcer

la prévention, cette stratégie propose de développer davantage d'espaces favorables à la santé. La Ligue contre le cancer, qui travaille en ce sens depuis plusieurs années, s'est engagée pour proposer aux collectivités de les accompagner dans la mise en place d'environnements favorables à la santé.



Les espaces sans tabac



Ce sont des lieux extérieurs délimités et/ou identifiés, où la consommation de tabac est interdite.

L'objectif principal de ces espaces est de dénormaliser l'usage du tabac, de protéger les plus jeunes de l'exposition au tabagisme, de changer les habitudes face à un comportement néfaste pour la santé. Cette initiative vise à réduire l'initiation au tabagisme des jeunes et à encourager l'arrêt du tabac, mais aussi à proposer des environnements sains. Elle a aussi un impact en terme environnemental avec la réduction des mégots jetés au sol.

Le comité de l'Hérault propose, en parallèle de la mise en place d'espaces sans tabac, des actions thématiques : actions dans les établissements scolaires, stands d'information, actions dans l'espace public, sensibilisation à l'arrêt du tabac...

Les rues scolaires



Il s'agit de voies publiques à proximité des écoles où l'accès aux véhicules motorisés est

interdit aux heures d'entrée et de sortie des élèves. Cette mesure vise à réduire l'exposition aux polluants dans l'air au moment où de nombreux enfants s'y trouvent. Elle favorise également les mobilités actives (marche, vélo, trottinette...) dans un environnement sécurisé. Pour les collectivités qui souhaitent expérimenter l'aménagement de rues scolaires, le Comité de l'Hérault propose des actions réalisées auprès des élèves, en lien avec la pollution de l'air.

Les espaces ombragés

La ligue invite les collectivités à créer des zones ombragées (par extension des bâtiments ou utilisation de la végétation), dans les lieux accueillant des enfants (écoles, crèches, terrains de sport...) et dans tout lieu fortement fréquenté et exposé au soleil.



Cela permettrait de réduire considérablement l'exposition aux UV et de diminuer ainsi les risques. Des actions d'information sur la protection solaire sont aussi mises en place dans des écoles et dans l'espace public.

Pour plus d'informations sur le développement d'espaces favorables à la santé avec la Ligue, n'hésitez pas à contacter le comité - 04 67 61 30 16

DÉFI SCOLAIRE 2021-2022

Cette année, le comité propose aux classes de cycle 2 et 3 de réaliser une création artistique autour du thème

Aliment'action : du choix alimentaire jusqu'à l'assiette

Des actions pour s'interroger sur la saison des fruits et légumes, comprendre les emballages, composer un goûter équilibré... seront proposées aux classes participantes par une stagiaire diététicienne.

Renseignements : 04 67 61 30 16



Contre le cancer l'amour, la Ligue



Bulletin à retourner à :
LIGUE CONTRE LE CANCER
Comité de l'Hérault
1 avenue des Apothicaires
34298 Montpellier cedex 5

Contre le cancer l'amour, la Ligue

Les personnes malades et les
chercheurs ont besoin de vous.
Votre don peut tout changer !

Je souhaite soutenir activement le Comité
de l'Hérault de la Ligue contre le cancer.

Je joins à ce bulletin un don de¹ :

- 12 € 50€
 20 € 90€
 40 € _____ € (montant libre)

Je règle par chèque bancaire à l'ordre de
la Ligue contre le cancer.

Mes coordonnées

Madame Monsieur

Nom Prénom.....

Adresse

Code Postal.....

Ville.....

Téléphone.....

Voici mon adresse électronique pour recevoir
des informations :

.....@.....

**Votre don est déductible à 66 % de l'impôt sur
le revenu** (par exemple, lorsque vous donnez 20€,
votre don vous coûte en réalité 6.8€).

**Dès réception de votre don, nous vous adressons
un reçu fiscal. Conservez-le ! Il vous servira de
justificatif pour votre déclaration annuelle.**

Bulletin à retourner à :
LIGUE CONTRE LE CANCER
Comité de l'Hérault
1 avenue des Apothicaires
34298 Montpellier cedex 5

¹Votre premier don de l'année comprend, sauf écrit contraire
de votre part, un montant d'adhésion de 8 €.

RESPECT DE VOTRE VIE PRIVÉE

Les informations donateurs recueillies sont destinées à la
Direction des relations adhérents et aux tiers mandatés par le
responsable des traitements à des fins de gestion interne, pour
répondre à vos demandes et faire appel à votre générosité.

La Ligue contre le cancer s'engage à ne pas transférer les
données en dehors de l'Union Européenne. Ces données
peuvent faire l'objet d'un échange avec des tiers du secteur
caritatif.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous
disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification
et de suppression de vos données, en contactant le Comité.
Vos données sont conservées pendant la durée strictement
nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

Je me ligue contre le cancer



Devenez ambassadeur de la Ligue

Profitez de vos événements pour soutenir la
lutte contre le cancer en collectant les dons
auprès de vos proches.

CHALLENGE, DÉFI SPORTIF

Donnez du sens à votre
défi sportif ! Fédérez votre
communauté et collectez les
dons pour vous encourager et
soutenir la Ligue.



ANNIVERSAIRE

Votre anniversaire approche et vous n'avez
besoin de rien ? Créez une collecte pour
recueillir des dons au profit de la Ligue.

EN MÉMOIRE DE

Vous souhaitez honorer la mémoire d'un
proche ? En créant une collecte, vous faites
un beau geste et participez activement à lutter
contre le cancer.

POT DE DÉPART

Pour que la générosité de vos collègues
soutienne La Ligue dans ses missions.

<https://collecter.ligue-cancer.net/>

**Vous pouvez aussi contacter directement
le comité départemental pour discuter
de votre projet (spectacle, course, ...) et
établir une convention de partenariat.**

Tel : 04 67 61 31 31 ou cd34@ligue-cancer.net

Mécénat, don, legs, assurance-vie...

MECENAT D'ENTREPRISE

Soutien financier, humain ou matériel. De
nombreuses entreprises héraultaises nous ont
déjà témoigné leur confiance en apportant un
soutien au Comité de l'Hérault.

Retrouvez nos partenaires sur www.ligue-cancer.net/article/30725-partenaires-du-comite-de-lherault

DON MANUEL

Consiste en une remise directe et immédiate
d'une somme d'argent (voir ci-contre) ou d'un
bien en nature.

LEGS

Acte individuel par lequel
une personne transmet à
son décès, tout ou partie de
ses biens à une ou plusieurs
personnes qu'elle désigne.



DONATION

Consiste à transmettre à la Ligue contre le
cancer de votre vivant un bien, une somme
d'argent...

ASSURANCE-VIE

Permet le versement du capital à un
bénéficiaire désigné lors de la signature
du contrat. La Ligue contre le cancer peut
être bénéficiaire pour la totalité ou pour une
quote-part.

Tel : 04 67 61 31 31 ou cd34@ligue-cancer.net

Devenez bénévole...

- Accompagnement de personnes malades
- Interventions en prévention
- Aide administrative ou à l'organisation de manifestations...
- Aide logistique

Vous souhaitez donner du temps et apporter
vos compétences pour nous aider dans nos
missions, n'hésitez pas à contacter le Comité.
Tel : 04 67 61 31 31 ou cd34@ligue-cancer.net

Vivre. LIGUÉS CONTRE LE CANCER

**VIVRE C'EST, CHAQUE TRIMESTRE, UN MAGAZINE AU BÉNÉFICE
DES PERSONNES MALADES ET DE LEURS PROCHES**

Découvrez votre magazine papier et son contenu autour
de trois séquences.

• «L'esprit combatif» aborde la maladie comme un
combat de société via des sujets grand public, de
mobilisation et de sensibilisation.

• «Les belles rencontres» est consacrée aux portraits et
aux témoignages qui montrent les liens sociaux qui se
nouent durant la maladie et ce qui peut en résulter.

• «Aux petits soins» vous apporte des informations pratiques et utiles, que
vous soyez une personne malade ou un proche.



Abonnement à la version papier du magazine : 1 an / 4 numéros pour 10 €.

Contact : 01 53 55 24 27 ou par courriel : vivre@ligue-cancer.net

Format digital : <https://www.vivre-cancer.fr>

Le syndicat Pic & Etang et les groupements de communes adhérents s'engagent avec la Ligue contre le cancer

Le 1er octobre, **Fabrice FENOY, Président du Syndicat Pic & Etang,** signait une **Convention de partenariat** avec la Ligue contre le Cancer (représentée par Ghislaine GUELORGET) pour la **récupération de Radiographies argentiques.**



ainsi à la réduction des déchets qui en découlent. La démarche est d'autant plus respectueuse de l'environnement que l'entreprise sélectionnée pour le traitement est la seule entreprise qui traite les Radiographies argentiques en France, qui plus est, selon un procédé qui n'entraîne aucun rejet dans les égouts.



Depuis plus de 20 ans, la Ligue contre le cancer collecte des Radiographies argentiques dans tout le département de l'Hérault. Grâce à ce partenariat, la Ligue peut collecter les Radiographies argentiques au sein de toutes les déchetteries de groupements de communes adhérents.

La démarche est double : elle est solidaire puisqu'elle permet de participer au financement de la recherche contre le cancer et d'accompagner le soutien aux personnes malades et à la prévention. Elle est aussi écologique puisqu'elle autorise le recyclage de ces Radiographies argentiques, notamment par l'extraction des sels d'argent qui les composent, participant

Lieux pour déposer vos Radiographies argentiques (sans enveloppe ni papier) : toutes les déchetteries des Communautés de communes de Pays de Lunel, Grand Pic Saint Loup et de l'Agglomération du Pays de l'Or.



Antennes locales de la Ligue

Coordonnées des antennes :
contactez le comité au 04 67 61 31 31

Des centaines de bénévoles représentent la Ligue sur le territoire héraultais. Ils sont le relais d'information sur les missions sociales et les activités du comité ainsi que sur les campagnes de dépistage.

Ils proposent tout au long de l'année des manifestations pour récolter des fonds permettant le financement des missions sociales.

Abeilhan	Cazouls-les-Béziers	Lézignan-la-Cèbe	Nissan-lez-Ensérune	Saint-Chinian
Agde	Clapiers	Lieuran-Les-Béziers	Nizas	Saint-Clément-de-Rivière
Alignan-du-Vent	Clermont-l'Hérault	Lignan-sur-Orb	Palavas-les-Flots	Saint-Gély-du-Fesc
Assas	Cournonterral	Lodève	Paulhan	Saint-Génies-des-Mourgues/
Aumelas	Entre-Vignes	Loupian	Pézenas	Entre-Vignes ¹
Autignac	Florensac	Lunel	Pomérols	Saint-Mathieu-de-Trévières
Bassan	Gigean	Magalas	Poussan	Saint-Pons-de-Thomières
Bédarieux	Hérépian	Maraussan	Pouzolles	Saint-Privat
Béziers	Jacou	Marseillan	Prades-le-Lez	Saint-Thibéry ²
Candillargues	Joncels	Marsillargues	Puisserguier	Servian
Canet	Juvignac	Mauguio	Roujan	Valras-Plage ²
Capestang	La Grande-Motte	Maureilhan	Sauvian	Valros
Castelnau-Le-Lez	Lansargues	Montady	Sérignan	Vendargues
Castries	La Tour-sur-Orb	Montagnac	Sète	Villeneuve-les-Béziers
Causses et Veyran/	Laurens	Montblanc	Saint-André-de-Sangonis	Viols-le-Fort
Cessenon-sur-Orb ¹	Le Pouget	Montpellier Antigone	Saint-Aunès	
Caux	Le Crès	Montpellier Facultés	Saint-Bauzille-de-Putois	
Cazouls-d'Hérault	Lespignan	Mudaison	Saint-Brès	

¹ Groupements d'antennes
² Associations partenaires
A jour au 30.10.2021

Ne jetez plus, la Ligue récupère

Téléphones portables, cartouches jet d'encre, radiographies argentiques, textiles

En 3 ans, sur le département, nous avons enlevé plus de 50 tonnes de radiographies argentiques, 15 tonnes de cartouches jet d'encre et 43 000 téléphones portables. La valorisation de ces trois déchets a permis de financer trois jeunes chercheurs pendant un an.

Contact : 04 67 61 31 31 - mobiligue34@gmail.com



Semestriel - Décembre 2021 - Dépôt légal ISSN 2608-0095
Directeur de la publication : **Professeur Jean Bernard Dubois**
Comité de Rédaction : **Bureau du Comité**
Rédacteur en chef, conception et réalisation : **Danny Mendre**



Imprimé par IMPACT IMPRIMERIE
sur papier PEFC (certificat n° FCBA/08-008892)
Ne pas jeter sur la voie publique

Ligue contre le cancer - Comité de l'Hérault
1, avenue des Apothicaires - 34298 Montpellier cedex 5
Tél. 04 67 61 31 31 - cd34@ligue-cancer.net
www.ligue-cancer.net/cd34
www.facebook.com/laliguecontrelcancer34



HÉRAULT